

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 14 décembre 2016

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 14 décembre 2016 sous la présidence de Rémi Haquin. FranceAgriMer a révisé ses prévisions pour la campagne commerciale 2016/17. Les utilisations de blé par les fabricants d'aliments du bétail sont encore revues à la hausse au détriment du maïs. Les perspectives d'exportations d'orges françaises vers les pays tiers s'annoncent plus dynamiques que prévu en raison, notamment, de prix compétitifs. À l'inverse, les prévisions de ventes de blé et de maïs vers nos voisins européens sont révisées à la baisse.

Prévisions pour la campagne commerciale française 2016/17

Blé tendre : baisse des prévisions de ventes vers l'Union européenne

Sur le marché français, les prévisions d'utilisations de blé par la meunerie et l'amidonnerie sont ajustées à la baisse à respectivement 4,8 Mt et 2,85 Mt. À l'inverse, les prévisions d'incorporations de blé par les fabricants d'aliments du bétail sont de nouveau révisées à la hausse à 5,5 Mt (+ 100 000 tonnes par rapport au mois dernier) compte-tenu de prix compétitifs par rapport au maïs. Les prévisions de ventes vers nos partenaires européens sont révisées à la baisse à 6,1 Mt (- 165 000 tonnes par rapport au mois dernier, principalement vers le nord de l'Union européenne en raison de la concurrence des pays baltes en céréales fourragères). Les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont maintenues à 4,7 Mt à ce stade. Ce chiffre est susceptible d'être révisé dans les prochains mois en fonction de la concurrence attendue de l'Argentine vers l'Algérie en deuxième partie de campagne, dont l'importance dépendra principalement de l'évolution des taux de fret maritime.

Orges : des perspectives d'exportations vers les pays tiers revues à la hausse

Les prévisions d'utilisations par les fabricants d'aliments du bétail français sont maintenues à 1,3 Mt et les perspectives de ventes vers l'Union européenne à 2,8 Mt. Les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont portées à 1,7 Mt (+ 300 000 tonnes par rapport au mois dernier) en raison notamment d'une bonne compétitivité prix et du tarissement progressif des disponibilités de la mer Noire à l'export.

Maïs : moindres utilisations de maïs en alimentation animale au profit du blé

Les prévisions d'utilisations par les fabricants français d'aliments du bétail sont une nouvelle fois revues à la baisse à 2,2 Mt (- 100 000 tonnes par rapport au mois dernier), au profit du blé, moins cher et très protéiné. Les prévisions de ventes vers l'Union européenne sont révisées à 4,5 Mt (- 265 000 tonnes par rapport au mois dernier), avec des perspectives moindres pour l'ensemble des destinations du Nord et du Sud de l'Union européenne.

État d'avancement des cultures pour la récolte 2017

Les cultures d'hiver suivies par le programme Céré'Obs (blé tendre, orge d'hiver et blé dur) bénéficient de conditions de culture estimées « bonnes à très bonnes » pour plus de 90 % des surfaces.

Fin novembre, on observait un léger retard des semis pour le blé dur ainsi que des stades « levée » des plantes et « début de tallage » pour l'ensemble des céréales d'hiver par rapport à l'an dernier et à la moyenne des cinq dernières années.

Les rapports hebdomadaires de Céré'Obs sur l'état des cultures pour la récolte 2017 reprendront à partir du 17 février 2017, après une pause hivernale liée à la faible croissance des plantes pendant cette période.

En savoir plus : <https://cereobs.franceagrimer.fr/Pages/publications.aspx>

Partenariat avec les Régions de France

Les orientations arrêtées au conseil d'administration de FranceAgriMer du 11 octobre 2016 pour conforter le partenariat en région, en développant une coopération renforcée entre les représentants

de l'établissement (DRAAF), les Régions et la profession ont été évoquées au conseil. Un suivi des travaux menés en région sera réalisé au sein des instances de l'établissement et de la commission agriculture de Régions de France.

Financement des céréales avec l'aval de FranceAgriMer pour la campagne 2017/2018

L'aval est une forme de caution accordée par FranceAgriMer aux collecteurs de céréales (coopératives et négociants) pour garantir aux agriculteurs le paiement comptant de leurs livraisons. Il permet aux collecteurs d'obtenir les avances de trésorerie nécessaires auprès des établissements bancaires pour financer l'achat de céréales aux producteurs, avant leur mise en marché effective.

FranceAgriMer se porte garant du remboursement des avances consenties par les banques, en cas de défaillance d'un collecteur avalisé.

Le conseil a donné un avis favorable au projet de décision du directeur général concernant les modalités de financement des céréales avec l'aval de FranceAgriMer pour la campagne 2017/18, qui reconduit le dispositif 2016/17.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au conseil spécialisé du 14 décembre 2016 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
